



Rapport du séminaire sur les contributions des budgets participatifs à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets

Cette session a été organisée le **23 février 2021** de façon virtuelle, dans le cadre de plusieurs séminaires organisés autour du rôle de la participation citoyenne dans la transition écologique aux niveaux local et territorial. Ces séminaires sont alimentés par la publication « [Contributions des budgets participatifs à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets](#) » qui s'est élaboré à partir des rencontres lors de la conférence ODP 2019 et du Forum Urbain Mondial de 2020 et d'un travail d'études de cas avec 15 villes et régions.

Intervenants

- M. **Yves Cabannes**, professeur émérite de planification du développement à University College London / Development Planning Unit
- M. **Bachir Kanouté**, directeur exécutif d'Enda ECOPOP et coordinateur de ODP-Afrique
- Mme **Émilie Thuillier**, Mairesse de l'arrondissement **d'Ahuntsic-Cartierville** et Membre du comité exécutif, responsable de la démocratie, de la transparence, des communications, de l'expérience citoyenne et du patrimoine, **Ville de Montréal**, Québec, Canada
- Mme **Maëlle Despouys**, Responsable Cellule concertation, Mairie de **Bordeaux**, France
- Mme. **Marième Thiéo Sonko**, chef de cabinet du maire de **Dalifort Foirail**, Sénégal
- M **Achille Nouveau** de l'association ASSOAL, Cameroon

Description

En collaboration avec le bureau Afrique de l'OIDP et le professeur **Yves Cabannes**, responsable de l'[étude publiée en 2020](#), ce premier séminaire virtuel a été une opportunité de présenter des expériences et de partager des réflexions sur les avantages de la mise en place des budgets participatifs climato-sensible.

Le séminaire s'est déroulé en trois parties : dans un premier temps on a pu assister à la présentation des principales conclusions et les résultats de l'étude, ensuite on a pu écouter les études de cas de quatre villes et enfin il y a eu un débat entre tous les participants.

Les villes qui ont présenté leurs expériences ont été **Bordeaux, Montréal, Dalifort et Yaoundé 1**. Chacune d'elles a présenté les impacts de la crise climatique dans leurs territoires et comment les budgets participatifs représentent une opportunité d'y faire face.

Monsieur **Charles Séri** a fait l'allocution d'introduction au nom du maire de Cocody et coprésident de l'OIDP Jean-Marc Yacé. Il a tout d'abord invité les participants à assister à la XX conférence de l'OIDP qui aura lieu du 23 au 25 août 2021 et il a présenté le séminaire comme une excellente occasion pour rendre les villes et les communes plus engagées dans l'action écologique.



I Présentation des conclusions de l'étude et agenda de futur

Les **principales conclusions de l'étude** réalisée par Yves Cabannes ont été présentées en 5 points principaux.

Tout d'abord il a présenté les **villes participantes qui pratiquent dans des multiples manières des budgets participatifs (BPs) sensibles au climat**. Un constat a été fait : les villes qui ont commencé à travailler sur le domaine du changement climatique sont de toute taille, il y a une très grande variété et cela a permis d'en conclure que des villes différentes affrontent des issues qui sont les mêmes. Par la suite on a observé la tendance actuelle d'utiliser des **budgets participatifs thématiques** : c'est-à-dire un BP qui n'approuve que les projets portant sur un seul thème, en l'occurrence la durabilité.

On a également mentionné des expériences de certaines villes qui ont mis en place des « systèmes mixtes » entre des acteurs et un thème. L'on a cité l'exemple du BP vert dans les écoles à Lisbonne, le BP des jeunes pour le changement climatique à Murcie, et le BP à Taiwan pour les économies d'énergie, où s'engage le secteur privé. Dans ces cas, c'est un acteur spécifique qui s'engage autour de la problématique climat.

Enfin ont également été cités des exemples de BP à base territoriale pour les familles pauvres ou les familles migrantes, en particulier dans certaines villes qui se trouvent dans les zones vulnérables (par exemple le cas de Dalifort au Sénégal). Toutefois l'on a constaté que les **BPs apparaissent aussi dans des régions qui ont des bas niveaux de vulnérabilité** : cela montre que les statistiques nationales ne sont souvent pas adaptées pour traiter des questions de climat, cet élément a été considéré très important puisque « **si l'on ne travaille pas au niveau des collectivités locales on ne saura comment affronter de telles problématiques** ».

Dans un deuxième temps de son intervention Yves Cabannes a expliqué quels sont les **impacts locaux du changement climatique qui sont à l'origine des différents budgets participatifs sensibles au climat**. Certains naissent suite aux effets dramatiques du climat ressentis par les populations. Il peut s'agir d'inondations, de l'élévation des niveaux de la mer, des incendies, ou de vagues de chaleur.

Par la suite, on a pu voir les **contributions réelles des BPs à l'adaptation climatique**. On en constate que les résultats sont variés, multiples et adaptés aux besoins immédiats. Dans les 15 villes analysées dans l'étude plus de 900 projets ont été approuvés. Le nombre de projets est variable et l'on identifie 6 types de projets approuvés et proposés par les habitants :

- Des projets tangibles d'adaptation climatique ;
- Des projets d'atténuation et mitigation des effets ;
- Adoption de stratégie de campagnes de sensibilisation ;
- Des projets d'alerte précoce dans le cadre de survenance d'incendies ;
- Des études réalisées afin de transformer les modèles de consommation d'énergie.

Enfin, Yves Cabannes a démontré quelles sont les **innovations dont ces expériences sont porteuses**. On constate des innovations au niveau de la *participation des acteurs* ; des *finances et budgets* ; des innovations sur le *plan normatif et institutionnel* ; de la *complémentarité avec d'autres pratiques de participation* ; enfin on a assisté à la mise en place d'une *répartition inégale des budgets*, avec par exemple un système de critère de péréquation pour atteindre les territoires qui ont le plus besoin. Il s'agit d'un critère de justice *et d'équité climatique* : cela signifie qu'en fonction de la vulnérabilité du territoire on fournit des ressources supplémentaires.



En conclusion Yves Cabannes a posé une question ouverte afin de réfléchir sur **les pistes à suivre pour être préparés à affronter le changement climatique à partir des expériences concrètes.** *Quel pourrait être un agenda futur ? Et quelle pourrait être une action pour massifier l'impact sur le climat ?*

On a constaté l'éventuelle utilité d'inciter davantage les 6000 villes qui pratiquent déjà le budget participatif mais qui ne le mettent pas réellement en pratique, on a vu aussi l'importance de soutenir l'innovation dans les villes qui les prévoient. Yves Cabannes a aussi relevé la nécessité de mobiliser davantage les acteurs de ces dynamiques (les organisations internationales, ou les associations des villes ou régions). Les BPs sont « une mine d'or de solutions inexploitées ». Il faut reconnaître l'importance du BP pour le Climat : on peut le considérer comme un **thermomètre puisqu'il nous dit en temps réel quels sont les problèmes du climat** et un **baromètre puisqu'il permet également de prévoir et anticiper les effets du changement climatique.**

À continuation **Bachir Kanouté coordinateur de l'OIDP Afrique** a fait une introduction à un **agenda commun des villes et l'action climat solidaire.** Il a mis en évidence l'injustice selon laquelle des nombreux pays parmi les plus touchés par le changement climatique sont les plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre. Il s'est attardé sur la question de **l'injustice climatique** en affirmant que l'Afrique est le continent le plus exposé aux effets du changement climatique. Sur 24 pays vulnérables au bouleversement du climat à l'échelle du monde, 15 sont africains.

Bachir Kanouté a présenté les impacts de ce changement en particulier sur la sécurité alimentaire, sur les villes, sur l'économie et les emplois en crises et enfin sur l'effondrement des institutions publiques locales. Il a enfin tiré des conclusions en affirmant qu'il faudrait davantage bâtir des **pactes locaux climat** qui doivent être centrés sur les approches de **budget participatifs solidaires.** Ensuite il lance la promotion de la coopération décentralisée basée sur l'action du climat solidaire.

II Présentation des études de cas

Dans la deuxième partie du séminaire on a assisté aux allocutions des représentants de villes qui ont mis en place des pratiques de budgets participatifs climato-sensibles. Les expériences de budgets participatifs liés aux défis climatiques ont été présentées par les villes de Bordeaux, Montréal, Dalifort et Yaoundé 1.

Au nom de la **ville de Bordeaux** (France) Mme **Maëlle Despouys**, responsable de la Cellule concertation de la Mairie a expliqué le fonctionnement du budget participatif sensible au climat dans ce territoire. Elle a d'abord présenté la ville de Bordeaux : sixième métropole de France avec 256 045 habitants. Il s'agit d'une petite ville par rapport à un grand territoire métropolitain, « détail important à considérer pour comprendre les enjeux du développement durable ».

Maëlle Despouys a expliqué que dès 2021 il y a une nouvelle majorité de nouveaux élus écologistes. Cela s'avère dans beaucoup de villes françaises et cela démontre une **mobilisation citoyenne à travers le choix d'une majorité politique écologique.**



Par la suite, elle a fait un constat : la ville de Bordeaux souffre dans les dernières années du fait du changement climatique puisque l'on assiste à des phénomènes tels que les inondations, sécheresse, intempérie, phénomènes qui n'étaient pas envisageables il y a quelques années.

Successivement un descriptif du budget participatif sur le développement durable de l'année 2019 a été présenté. Le chiffre prévu était de 2,5 millions d'euros et 407 projets avaient été déposés dont 134 ont été soumis au vote. Parmi ces projets, elle a présenté l'incitation à l'utilisation du vélo comme moyen de transport et l'étude pour l'installation de pompes à vélo. Ensuite elle a exposé le projet pour les gîtes à abbayes sauvages. Ce dernier a été conduit en collaboration avec la ligue de protection des oiseaux laquelle a démontré qu'il fallait introduire des espèces rares pour favoriser la biodiversité. Enfin le dernier projet présenté a été celui concernant la mise en place d'un espace public réaménagé avec l'introduction de végétation.

Dans le cadre de son analyse sur l'étude de M. Cabannes, Maëlle Despouys a souligné quels ont été les aspects particulièrement inspirants. Elle a cité certains points tels que **la sensibilisation à la budgétisation participative**, la réalisation du fait que les enjeux sont les mêmes pour tous malgré les diversités des territoires et enfin **l'échelle municipale indispensable pour la mise en œuvre des projets et l'appropriation par les habitants face à la fragilisation politique**.

Au nom de la **ville de Montréal** est intervenue Mme **Émilie Thuillier**, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, membre du comité exécutif, responsable de la démocratie, de la transparence, des communications, de l'expérience citoyenne et du patrimoine de la Ville de Montréal. En responsabilité dans l'équipe de la mairesse **Valérie Plante** depuis 2017, Émilie Thuillier a présenté les priorités en matière de transition écologique et participation citoyenne du conseil municipal québécois.

D'abord elle a proposé une **mobilité durable**, avec un objectif de réduction de 55% d'émissions de gaz à effets de serre. Ensuite elle insiste sur l'incitation à l'utilisation de transports collectifs ou véhicules hybrides ou électriques. On propose également de créer des **quartiers exemplaires** pour accompagner la relance, **réduire la consommation et inciter au recyclage** : l'objectif étant celui de consommer moins et mieux pour gérer les déchets et construire des centres de compostage. Enfin une dernière proposition a été celle de **protéger la nature** par la préservation d'espaces verts, la création de parcs et la réduction de la consommation énergétique des immeubles municipaux.

En relation au budget participatif, le conseil municipal montréalais a décidé que chaque projet déposé doit répondre à un des défis suivants, tels la lutte contre les changements climatiques, la protection de la nature et la ville, la production et consommation « différente » et la favorisation de la solidarité, l'équité et l'inclusion. Le **premier budget participatif à Montréal a été de 10 millions de dollars**, il s'agit du premier projet au Canada avec plus de 600 propositions dont la moitié sont en cours de travail dans les comités de la fonction publique. Enfin Émilie Thuillier a présenté le projet méritoirement priorisé telle la récupération du verre. Pour l'ensemble de ces projets tous les citoyens sans condition de nationalité et à partir de 12 ans ont le droit de voter.

A continuer, au nom du maire de **Dalifort-Foirail**, ville qui se trouve dans le département de Dakar au Sénégal, **Marième Thiéo Sonko**, la directrice du cabinet du maire a réalisé son intervention. La ville de Dalifort-Foirail avec ses 37 184 habitants, à une activité productive principalement basée sur l'artisanat, le commerce et l'élevage. La ville se pose certains défis climatiques tels que la **gestion des inondations ou la gestion de sa frange côtière marquée par l'érosion**.



En plus de ces défis climatiques, la ville est aussi engagée dans d'autres enjeux environnementaux tels que la **gestion des ordures ménagères dans certains quartiers, la dépollution de certaines zones** (la baie de Hann) et la **réduction des risques technologiques et industriels**.

Mme. **Marième Thiéo Sonk**, dans son allocution a voulu souligner l'importance de la pratique du budget participatif : il s'agit d'une **opportunité de faire face aux problématiques environnementales en prenant en considération l'expérience et la collaboration des habitants**. Afin de démontrer cela elle a présenté des exemples de projets sensibles aux climats qui ont été adoptés lors du budget participatif :

- La participation active des communautés dans la gestion des ouvrages de drainage d'eaux pluviales à travers le *projet de gestion des eaux pluviales* ;
- Le *projet d'appui au développement social urbain durable des quartiers à la vie associative et la promotion de l'emploi des jeunes dans la commune* ;
- Le *projet de plantation d'arbres dans les grandes rues de la communauté* par des chefs de la famille.

La directrice de Cabinet a ensuite présenté les **projets envisagés** et exposé les **budgets** respectifs conçus pour telles initiatives.

En l'espèce il s'agit de la mise en place de l'aménagement d'aires détente (espace verts ou installation de lampadaires solaires) avec un budget de 39 431,40 euros; un aménagement d'aires sportives autour des bassins de stockage d'eaux pluviales avec un budget de 34 089,93 euros; l'organisation de journées environnementales avec la plantation d'arbres dans les rues avec un budget de 4 958,23 d'euros; une extension du réseau d'éclairage public à travers un système photovoltaïque (implantation de panneaux solaires dans les quartiers) avec un budget de 19 817,07 euros et enfin un équipement de la maison de la femme afin de permettre aux femmes de s'épanouir et réaliser des activités, cette dernière initiative prévoyant un budget de 4 192,07 euros.

Par la suite Marième Thiéo Sonk a présenté des perspectives en matière d'action et stratégies. Elle a bien souligné qu'il s'agissait dans ce contexte de *perspectives à court terme* avec lesquelles la commune envisage d'installer 10 axes d'espaces verts avec des connexions internet et des espaces détente, ainsi que la mise en place d'un projet de nettoyage et réaménagement de la plage.

Au nom de la **Commune de Yaoundé 1, Cameroun c'est M Achille Nouveau** de l'association ASSOAL qui a réalisé la présentation. La commune d'arrondissement de Yaoundé 1, se retrouve dans la région centre du pays avec une population de 410 000 habitants.

Les défis climatiques de la commune sont tels que le dérèglement des saisons, la réduction de la production agricole, l'éboulement, la raréfaction des pâturages, les inondations et le traitement de la question des maladies liés à l'eau et aux grandes chaleurs.

Le BP de la commune de Yaoundé 1 a un fort penchant pour les questions de changement climatique. En effet en vertu de cela, certaines innovations ont été initiées : l'exécutif s'est rendu compte qu'il fallait **placer la lutte contre le changement climatique comme axe majeur du mandat** mais qu'il fallait aussi une amélioration de la dotation budgétaire liée à la lutte contre le changement climatique et l'atténuation de ses effets (la commune a consenti 65 000 000 franc CFA en 2019, 51 000 000 en 2018 et 62 500 000 en 2017). On a une prise de conscience de la nécessité de réaliser des actions pour diminuer les gaz à effet de serre et les impacts sur le territoire.

Le budget participatif qui était déjà en place a été perçu comme une opportunité d'affronter ces problématiques avec une approche climato-sensible. La commune a aussi mis en place une plateforme SMS



qui permet d'informer la population sur tout ce qui concerne les changements climatiques. On a prévu également **l'implication de la population dans les choix stratégiques** de lutte contre le changement climatique. On a également envisagé une répartition des quartiers de la commune en zones écologiques ainsi que l'utilisation de panneaux solaires pour gérer le système de distribution d'eau. Enfin on a pensé à rechercher des partenaires spécialisés nationaux et internationaux pour l'analyse des réponses à apporter.

A partir des propositions on constate en termes de résultats que les mesures d'adaptation au changement climatique sont appropriées par les services communaux et les populations. La sécurité alimentaire est renforcée et de plus en plus d'énergies renouvelables sont utilisées ainsi que l'accès à l'eau potable est facilité via les sources naturelles.

En conclusion certains principaux projets envisageables par la suite ont été exposés : il s'agit de la mise en place d'un bois communal ; un reprofilage des routes et une amélioration des caniveaux ; un projet d'eau potable ; un projet agricole et certaines formations et accompagnent à l'usage des énergies renouvelables.

Monsieur **Achille Nouveau** a aussi fait son point sur l'étude en indiquant les points essentiels qui l'ont marqué. Il a cité l'allocation budgétaire pour les projets liés à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets ; la création des espaces verts de circulation urbaines et jardins communautaires ; l'expérience des initiatives sur les BPs pour le développement durable portant sur l'adaptation au climat et sur l'atténuation et enfin la sensibilisation et l'éducation au changement climatique aux jeunes dans le but d'assurer la pérennité du combat pour le climat.

III Échange et débat avec tous les participants

Une fois les présentations terminées, le débat a été ouvert.

Des participants au séminaires ont posé des questions auxquelles les représentants de toutes les villes ont pu répondre.

- D'abord une question concernant l'impact de l'étude a été posée. **Dans les différents projets financés par les BP il y a-t-il une idée de ce qui relève de l'adaptation et ce qui relève de la mitigation ?**

Maëlle Despouys a affirmé qu'il est prévu de se concentrer davantage sur des projets de « l'acupuncture urbaine » plutôt que sur des grands projets stratégiques parce qu'on ne peut pas se lancer dans de grands projets stratégiques car le plus souvent « on en viendrait à alourdir la charge de travail des services qu'ils vont réaliser ». Elle a affirmé que les petits projets symboliques qui ont un caractère pédagogique permettant davantage de rentrer dans le système administratif. On essaye, de cette manière, de lancer des stratégies urbaines.

- Par la suite, Monsieur Charles Séri a posé la question de savoir si le BP est une initiative principalement laissée à la charge des populations et des administrés qui décident, au regard des problématiques, de s'associer au fait de mettre en place un BP. **S'agit-il donc d'une initiative des conseils municipaux ou ce sont des populations qui elles-mêmes, ayant compris l'importance de ces BPs, décident de s'engager ?**



Yves Cabannes a bien affirmé que les deux démarches existent dans les deux sens. Le système prévoit que les populations puissent les proposer mais, dans le sens inverse, les conseils municipaux peuvent le faire également.

- **Lors de la documentation de l'étude avez-vous eu à relever l'impact des BP dans le climat ? Quelle est la méthodologie utilisée pour l'étude ?**

Dans l'étude il était question d'encourager les villes qui malgré les dimensions arrivent à mettre en place des BP. Il est important aujourd'hui que les villes réfléchissent à des stratégies de financement de ces projets. « L'adaptation est une capacité qui se fait dans le temps » affirme Yves Cabannes. Il faut essayer d'impliquer l'ensemble des acteurs, les communautés, les gouvernements locaux et nationaux, les ONG, puisqu'il doit s'agir de projets solidaires.

- **Quelle est la finalité de cette étude ? a-t-on pu trouver ce que l'on recherchait ?**

Yves Cabannes a bien affirmé que le financement est différent partout, pour les projets climatiques on a un problème qui est celui de l'entretien c'est-à-dire le problème non pas de l'investissement mais du fonctionnement.

La finalité de l'étude est d'arriver à dire que ces expériences existent et même si elles sont isolées elles sont liées entre elles. De plus il s'agit aussi d'avoir une incidence sur les agenda internationaux et nationaux pour donner un appui aux budgets sur les climats.

- Ensuite on a posé la question de savoir **quel est le niveau le plus pertinent pour organiser un budget participatif : on privilégie une métropole ou une ville ?**

Maëlle Despouys a affirmé qu'à Bordeaux c'est la ville qui réalise de tels projets. Il y a également des services mutualisés métropolitains qui vont réaliser des BP pour la ville de Bordeaux. Parfois il y a une confusion entre qui réalise ou met en place les budgets. Elle a affirmé que la légitimité directe des élections des élus métropolitains n'est pas assez présente pour qu'ils puissent sensibiliser les citoyens et mener des projets.

Dans le cas du **Sénégal** l'échelle communale comme celle régionale est valable, tout dépend de ce que l'on veut faire. Souvent les communes peuvent basculer sur des projets régionaux mais ce sont les communautés qui doivent trouver les financements.

- **Les budgets participatifs doivent-ils être thématiques ou ils peuvent être quelque chose de très ouvert et accueillir les idées des citoyens ? Au nom de quoi devrait-on imposer des thèmes ?**

Maëlle Despouys (ville de Bordeaux) a affirmé que la thématique développement durable n'est pas forcément une obligation mais la question du climat s'impose aux différentes propositions qui vont être formalisées.

Monsieur Abdoulay a affirmé que dans le cas du Sénégal les premières expériences de BP sont venues d'initiatives citoyennes. A l'époque on a remarqué que les citoyens désiraient travailler sur 4 guides thématiques, il s'agissait donc d'une demande venues des communautés.

Monsieur Adrià Duarte, coordinateur de l'OIDP, a conclu l'événement en défendant la coopération décentralisée et le rôle des pratiques participatives et délibératives pour faire face à la crise climatique et à la nécessaire transition écologique.



« On vit un défi mondial et le rôle des collectivités est important pour faire face à ce défi ». Il s'agit ici d'étudier et de s'attarder sur comment donner la voix le vote et l'action aux citoyens.

La question de l'injustice pour des pays qui subissent en première ligne le changement n'est pas négligeable il faut donc travailler pour faire face à cela.

Sources d'informations

- [Étude](#) « Contributions des budgets participatifs à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets »
 - [Résumé](#) (Français)
 - [Publication](#) (Anglais)
- [Vidéos](#) de la séance
- [Spécial](#) changement climatique au site de l'OIDP